Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la Poste. Un An	26 francs.	Annonces	la ligne 0.40
Six Mois	10 —	Réclames	— 0,75
Trois Mois	5 —	Faits-divers	— 1,50
Départem. non-limitrop. et Etrang., *port en sus*		Le cela	— 3,00

DÉPÊCHES DE LA NUIT

ROME

Le St-Siège vient de terminer la rédaction d'un document très imposant sur le veto en réponse au dernier discours du comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

Cette pièce, juridico-diplomatique annonce définitivement aux puissances que le Pape, tenant compte des transformations survenues à la suite de la chute du pouvoir temporel aboli entièrement le droit d'exclusion.

Découverte d'un crime ancien

Rouen. — A Sainte-Marie-des Champs (Seine-Inférieure), une femme Houllères avait disparu mystérieusement depuis 1899.

L'opinion publique accusait son mari, briquetier de profession, de l'avoir tuée ; faute de preuves, Houllères fut condamnée pour violences à 18 mois de prison.

Hier, un nommé Leogiola, qui avait succédé commercialement aux époux Houllères, a trouvé sous l'escalier emmuré un squelette.

Cette découverte a amené l'arrestation de Houllères qui a avoué avoir tué sa femme d'un coup de fusil.

Enlèvement mystérieux à Ville-Evrard

A la dernière heure, on nous avise d'un drame mystérieux qui se serait passé dans la matinée à l'asile de Ville-Evrard.

On aurait vu deux hommes, l'un en haut-de-forme l'autre nu-tête, en vareuse et en pantalon comme sont vêtus les fous, qui couraient à perdre haleine. Ils avaient l'air de venir de la maison d'aliénés.

Au détour d'un chemin, stationnait une grande auto dans laquelle tous deux se seraient précipités.

L'homme en chapeau haut de forme souleva du bras l'autre et le jeta dans la voiture, qui contenait déjà plusieurs personnes, dont une femme, et qui partit à toute vitesse.

Un onctionnaire de l'asile, interrogé, aurait répondu qu'il s'agissait d'un ex-gardien de la paix, qui, n'étant pas fou, se serait évadé.

Sous les plus expresses réserves.

(*Patrie*).

LA RÉPUBLIQUE DE PANAMA

Paris. — M. Gowdy, consul des Etats-Unis à Paris, vient de recevoir de Washington les instructions en vertu desquelles il remplira également l'office de consul de la nouvelle République de Panama, à Paris.

QUADRUPLE ASPHYXIE

Belfort. — Le casernier Stephan a été trouvé asphyxié avec sa femme et ses deux filles dans le logement qu'il occupe à la caserne Vauban.

Les corps ont été transportés à l'hôpital.

UN NAUFRAGE

Lorient. — Le bateau pilote de l'Ile de Groix a été abordé par un navire de commerce ; le bâtiment a coulé à pic.

L'équipage est sauvé.

TERRIBLE ACCIDENT

Le Havre. — Un ouvrier mécanicien a été écrasé, boulevard de Strasbourg, par l'automobile qui fait le service du Havre à Etretat. Il a eu la tête broyée. Un témoin a fait remarquer que cet homme n'avait pas entendu les appels du mécanicien.

DRAME AU TÉLÉPHONE

Un drame trop « moderne » vient de se dérouler à Minneapolis.

Un nommé Garfield appela tout d'un coup au téléphone un ami pourvu de cet appareil. Puis il lui dit de bien écouter, car quelque chose allait se passer. Alors l'ami terrifié entendit coup sur coup plusieurs détonations de revolver ; puis des cris, qu'il estima provenir de la gorge d'une femme, des râles... Et à nouveau un coup de revolver, bref, net, comme implacable. Et plus rien.

Effrayé, l'ami courut au commissariat de police et de là chez Garfield. Il y trouva les cadavres de celui-ci et de sa femme. On suppose que Garfield a tué sa femme, puis s'est suicidé pour se faire justice.

LE DRAME DE BONE

Les renseignements parvenus sur le drame de Lacroix disent que Mme Brès, institutrice, ayant reçu hier matin la nouvelle que son divorce était prononcé, tua ses deux enfants et se suicida ensuite.

EN COLOMBIE

New-York. — On mande de source officieuse qu'une flotte américaine se concentre à Colon pour une démonstration devant les ports de Colombie.

Les autorités américaines exigent que l'armée colombienne rassemblée sur les rives de l'Atrato soit retirée sans délai.

Les officiers de marine croient que des actions décisives auront lieu avant peu.

150 officiers supérieurs colombiens sont arrivés à Carsagène ; ils feront partie de l'armée chargée de reconquérir l'isthme. On s'attend à une déclaration de guerre imminente.

AUTOUR DU SCRUTIN

En route pour la vieille capitale des Flandres où ils vont remplir un grand devoir et passer une journée mouvementée, Messieurs les Délégués des communes n'auront guère le temps de lire ces lignes.

Nous ne reviendrons point, par conséquent, sur les graves raisons qui doivent diriger leurs votes dans le sens de la liberté.

Aussi bien leur siège est-il fait à l'heure qu'il est.

Mais nous devons au public les quelques détails de la dernière heure qui peuvent l'intéresser. Allons-y, comme dit l'autre.

***

Le sort du « Petit Père » Tribourdaux inquiète étrangement ses amis.

Les socialistes, les radicaux dissidents et les jansénistes du docteur Debierre ont tant répété que ce candidat est « quelconque », qu'il est une « nullité », que ceux qui le connaissent « s'esclaffent » quand on parle de sa compétence ; bref, le fr.·. Tribourdeux est si peu pris au sérieux, que tout l'Etat-Major du Bloc a lancé hier un appel suprême, presque désespéré, en sa faveur.

Sénateurs, députés, conseillers généraux combistes, depuis le fr.·. Depreux jusqu'au fr.·. Bonduel, tout le dessus du panier des Logeablen pensantes, tous les coureurs de ministères, distributeurs ou quémandeurs de croix, de rosettes ou de bureaux de tabac ont signé ce cri d'alarme, cet appel à « la discipline républicaine ».

Mais, nous sommes habitués à ces manifestations qui se bornent à la publication d'un manifeste sur lequel l'électeur jette à peine un regard distrait.

On sait ce que vaut l'aune de cette prose.

***

Le *Progrès* décidément se venge.

Il se venge des excommunications qui pleuvent sur son infortuné rédacteur en chef, en excommuniant à son tour M. Motte.

Jusque-là il avait gardé certains égards pour le député « enjoué et de belle humeur » de Roubaix.

Mais il ne peut lo souffrir « avec des allures graves, solennelles, quasi tragiques. »

Ce n'est plus qu'un « prétendu champion de la République de tous et pour tous » passé au camp des cléricaux. Et il lui signifie cette phrase historique arrangée par M. Prudhomme :

« La République sera laïque ou elle ne sera pas. »

***

Et décidément l'encombrant docteur Debierre est candidat. Il se déclare même candidat du « Congrès républicain » bien qu'il y ait eu cinq voix de moins que M. Tribourdaux.

Voilà qui enfonce au troisième dessous le docteur Desmons et qui doit mettre une puce grincheuse à l'oreille du « Petit Père ».

Car le docteur Debierre est un terrible homme. Il a des amis un peu partout. Ce capitaine Fracasse de la démagogie n'a rien de sympathique en sa personne, mais il est tellement réclamiste, remuant, charantonnesque, qu'il ne répugne pas à certains tempéraments.

En tout cas, le voilà sur les rangs et distribuant ses bulletins et sa profession de foi.

C'est le fr.·. Loiseau, enfant terrible des Loges, qui a lancé le bouillant docteur en en décochant à M. Tribourdaux des « attaques odieuses » comme dit le *Progrès*.

***

Et voilà tout ce qui reste à glaner autour du scrutin d'aujourd'hui, car je vous fais grâce de toutes les lettres d'un délégué, « vieux républicain », d'un électeur « vieux socialiste », d'un correspondant « vieux libéral », d'un marchand « de graines de betteraves », d'un fermier « radical », etc., etc., que prétendent avoir reçues et qu'insèrent gravement les autres journaux dans le but de chauffer leur candidat.

Ce sont là vieux jeux et vieilles ficelles. Cela ne prend plus.

***

Et maintenant à demain.

Mais surtout, amis lecteurs, à... dans quatre mois pour les élections municipales.

C'est là que cela chauffera.

Et en attendant, êtes vous bien sûr d'être inscrit sur les listes électorales ?

Vérifiez cela, c'est le moment.

Ce n'est pas l'heure de vous laisser dépouiller frauduleusement de vos droits d'électeurs, après!

Il ne manquerait plus que cela !

DEM.

ÉTRENNES
pour les Expulsés

DIXIÈME LISTE

Par le Comité :

Hautecrête. — M. Eugène Thibaut-Fourura	20 »
Bordeaux. — M. et Mme Jules Ernoult	100 »
M. et Mme Pierre Lestienne	10 »
M. et Mme Albert Pronvost	20 »
Anonyme	20 »
M. et Mme Henry Glorieux	5 »
M. et Mme Edouard Prouvost	5 »
Mme Achille Delattre	15 »
Anonyme	20 »
M. et Mme Edouard d'Halluin	20 »
Claire, Robert, Edouard, Jacques, Suzanne Bernard, Jeanne-Maria et Jean-Emmanuel D'Halluin	20 »
Mme Cavrois-Mahieu	200 »
Mlle Marie Cavrois	20 »
Lille. — M. Alphonse Motte-Jacquart	10 »
Mme Trentesaux-Motte	10 »
Mme Maillot-Deculers	21 »
M. Olivier [d'Abancourt]	10 »
Adélaïda Robin	1 »
Marie-Louise, Gustave, Pierre, René et Jean Nuytten	7 »
MM. Jacques, André et Michel Boutry	25 »
M. et Mme Lemaître-Boutry	10 »
Mme Boutry-Droulers	30 »
M. Edouard Boutry fils	5 »
M. et Mme Paul Boutry	10 »
Agnès, Georges et Pierre Boutry	15 »
M. et Mme Edouard Boutry	10 »
Mme Jules Desurmont-Dumanoir	100 »
Economies sur timbres et enveloppes	2 »
Cambrai. — M. et Mme Léon Bonnet	101 »
M. et Mme Alphonse Duverger	50 »
Anonyme	5 »
Armentières. — Mme Beaucourt	5 »
M. Albert Boursignon	5 40
M. Breuvart-Savary	20 »
Mlle Clarisse	25 »
M. et Mme Verley-Cary	50 »
Total de la 9e liste :	786 40
Listes précédentes :	3943 50
Total général :	4729 90

On peut envoyer les dons aux adresses suivantes :

LILLE. — Mme **Hast-Wattine**, *présidente*, 9, rue des Jardins.

Mme **Gustave Théry**, 19, square Dutilleul.

Mme **Jean Bernard**, 7, rue de Courtrai.

Mme **Binaudé**, 27, rue des Stations.

Mme **Emile Wallaert**, 66, boulevard de la Liberté.

Mme **Verley-Bollaert**, 9, boulevard de la Liberté.

Mme **Barrois-Wattinne**, 159, rue du Faubourg-de-Roubaix.

HAUBOURDIN. — Mme **Célestin Cordonnier.**

ROUBAIX. — Mme **Armand Masson**, 55, rue Neuve.

Mme **J. Frémont**, 72, rue du Grand-Chemin.

Mme **Victor Valentin**, 63, boulevard de Paris.

Mme **Huet-Wallaert**, 1, rue du Manège.

TOURCOING. — Mme **Charles Théry**, 33, rue de Tournai.

Mme **Paul Watthée**, 10, place St-Jacques.

ARMENTIÈRES. — Mme **Clarisse Verley**, 45, rue de Lille.

HAZEBROUCK. — Mlle **Bleuwal.**

DUNKERQUE. — Mme **François Bernard**, rue Emmery.

DOUAI. — Mme **Léon Maurice**, 39, rue des Blancs-Mouchons.

VALENCIENNES. — Mme **Paul Delcourt**, 1, rue Jehan de Liège.

CAMBRAI. — Mme **Alphonse Duverger**, boulevard de la Liberté et place au Bois, 27.

Les listes de souscriptions continueront d'être insérées dans le journal.

Sœurs Gardes-Malades

On nous prie d'insérer l'avis suivant :

On sait qu'un grand nombre de Congrégations françaises ont dû se réfugier en Belgique, pour ce sanctuaire aux lois iniques de leur pays. Beaucoup d'entre elles languissent misérablement et ne trouvent point le moyen d'exercer leur zèle et leur dévouement.

Nous croyons devoir signaler cette situation aux familles catholiques et aux médecins chrétiens. La plupart de ces religieuses sont d'excellentes gardes-malades, et, au profitant de leurs bons soins, on remédiera en partie à la misère qui les accable.

Pour plus amples renseignements, on est prié de s'adresser à M. l'abbé L. Friant, Curé du Sacré-Cœur, Faubourg de Mureille, Tourcoing.

LES GRÈVES

LE CATEAU

Les rentrées s'effectuant très péniblement aux ateliers Moquet, Maurat et Dhalluin.

Des renforts de gendarmerie demandés par télégramme aux brigades de Caudry, Clary et Solesmes sont arrivés.

La police et les gendarmes assurent la rentrée des travailleurs aux usines.

Les grévistes emploient toutes les machinations possibles pour empêcher la reprise du travail et accablent d'insultes les ouvriers rentrés.

Aux réunions organisées par les citoyens Carlier et Flévet, les conférenciers ont engagé les grévistes à revendiquer leurs droits jusqu'au bout.

Un journal libéral de la localité a publié une note où il dit :

AUX OUVRIERS !!!

Les nommés Dandrumez, Sohier, Gosselin, Roger, Carlier, Flévet et Cie, sont venus au Catéau apporter *généreusement* la concours de leur bonne parole à des hommes épuisés par la grève, à des femmes en pleurs, à des enfants que l'on nourrit d'espoir.

Ouvriers, demandez à tous ces messeurs ce qu'ils ont fait ! Demandez à Renard *s'il a donné le bonheur à Pourmies !* Demandez à Dandrumez, à Sohier qui ont mené les grèves d'Armentières et d'Houplines, *à quelle situation en sont aujourd'hui réduits les ouvriers !!!*

Au nom de la liberté du travail, au nom de vos plus chers intérêts, éloignez de vous tous ces politiciens qui n'ont jamais fait autre chose que le profession de maneurs et d'excitateurs.

Dites à ces perturbateurs que vous êtes les de leurs discours qui n'abrutissent à rien.

Dites-leur que vous prendrez vous-mêmes la défense de votre cause.

Vous avez à faire à des politiciens qui sont heureux des événements présents pour jouer à la popularité parmi vous.

Renvoyez tous ces hommes d'où ils viennent et faites vous vos défenseurs en envoyant auprès des patrons des ouvriers intelligents, au courant de la question textile, des ouvriers comme vous qui n'auront point intérêt à prolonger vos maux, des ouvriers qui obtiendront plus par leurs paroles simples que les discoureurs ne sauraient obtenir.

Ouvriers, tel est votre devoir, suivez-le.

NEUVILLY

Les grévistes ne paraissent pas décidés à reprendre le travail.

Ils restent calmes.

LILLE

LE DIMANCHE A LILLE

10 Janvier 1904

Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie. — A la grand'messe, solennité de la fête de l'Epiphanie.

Eglise Saint-Maurice. — A midi, prières publiques pour la France.

Election sénatoriale. à la Préfecture.

Société de géographie. — A 4 heures précises, conférence sur l'Egypte, par M. Jean Pilebon, député du Nord.

Société régionale d'horticulture. — Assemblée générale mensuelle, à 4 heures, au Palais Rameau, conférence, tombola.

Palais des Beaux-Arts.

Musée industriel et technologique, à la Halle aux Sucres, quai de la Basse-Deûle.

Musée commercial, rue du Lombard.

Ces musées sont ouverts de 10 heures à 4 heures du soir.

Musée de gravures, à l'Hôtel de Ville, ouvert de 11 heures à 4 heures.

Marché aux Oiseaux, place des Quelra-Chemins.

LOURDES A LILLE

Fête anniversaire de l'apparition de la T.-S. Vierge à Lourdes

Cette fête, qui attire chaque année une immense foule dans la vaste église de Saint-Maurice, sera célébrée le 7 février, dimanche de la Sexagésime.

Vêpres à 3 heures, suivies de l'allocution et de la procession aux flambeaux.

Les catholiques de Lille ont, cette année, à remercier la Vierge de Lourdes de nombreuses faveurs obtenues par les malades du dernier pèlerinage : ils ne sauraient manquer à ce devoir.

Tous les anciens pèlerins viendront se rappeler dans cette fête commémorative les splendides solennités de Lourdes et ravivre quelques heures de cette vie si particulière, si surnaturelle, dont ils ont vécu pendant la semaine bénie de leur pèlerinage.

Et ceux qui n'ont pas eu le bonheur d'aller à Lourdes, ceux qui ont entendu raconter les merveilles de ce pèlerinage et qui n'en ont pas encore joui, viendront, eux aussi, en prendre un avant-goût, en attendant que leur pieux désir se réalise.

Pendant toute la cérémonie, on chantera, on priera comme à Lourdes ; les strophes de l'*Ave Maria* de Lourdes accompagneront la procession, le *Credo* de Lourdes retentira sous les voûtes de Saint-Maurice, comme là-bas il retentit sur le parvis du Rosaire au soir de nos inoubliables journées.

Les miraculés, portant des oriflammes, précéderont, à la procession, la statue de la divine Bienfaitrice, les groupes des brancardiers et des infirmières marcheront derrière la statue suivis du clergé et de tout le peuple, portant des cierges comme à Lourdes.

Après la salut on récitera le chapelet.

Revue des troupes de la garnison

Le général Jeannerod, commandant en chef le 1er corps d'armée, a passé hier la revue habituelle des troupes de la garnison et a en même temps procédé à la remise des décorations militaires.

Cette double cérémonie s'est accomplie à la Citadelle, à cause du mauvais état du Champs de Mars.

Les troupes étaient placées dans le grande cour : au fond, de gauche à droite, le 43e, l'escadron du train des équipages, les commis et ouvriers d'administration, les infirmiers ; en avant de cette ligne, le bataillon du 16e chasseurs à gauche, les deux escadrons du 19e régiment de chasseurs à droite.

Une assistance assez nombreuse avait pu pénétrer dans la Citadelle pour jouir d'un spectacle toujours recherché.

Le général en chef a fait son entrée à deux heures précises, au son des clairons et tambours, des trompettes et des musiques. Il était entouré de MM. les généraux Courbassier, commandant le 1re division d'infanterie, Ryckebusch, chef d'état-major, Bolgert, commandant la 1re brigade de cavalerie, Hurstal, commandant le 1re brigade d'infanterie, l'intendant militaire Cherc et suivi des officiers d'états-major et de l'escorte réglementaire.

Pour l'inspection les troupes sont restées immobiles, l'arme au pied, dans la position de « garde à vous ».

La revue terminée, les officiers promus dans l'ordre de la Légion d'honneur et les sous-officiers désignés pour la médaille militaire — nous en avons donné la liste, il y a quelques jours — sont sortis des rangs et sont venus s'aligner au centre, derrière le drapeau du 43e et l'étendard du 19e chasseurs.

Après la remise des décorations, comme de coutume, a eu lieu le défilé, qui a montré que les jeunes soldats commençaient à s'assouplir à la manœuvre.

Les troupes ont ensuite regagné leurs casernements.

LES ÉMEUTES D'ARMENTIÈRES

8 mises en liberté. — 28 renvois devant les Assises

Ainsi que nous le faisions prévoir samedi matin, M. Delalé a terminé dans la journée d'hier l'instruction ouverte pour les émeutes d'Armentières :

Huit inculpés ont été remis en liberté : Stassens, Pluquin, Dameens, Lamotte, Léopold dit Paul, Sailly, Hallez Albert, Lichtevoet Juliette, Bouquet.

Le juge a renvoyé devant la chambre des mises en accusation les inculpés suivants :

Dhalluin, Wendels, Dhaine, Baussart, Henri et Léon Dumont, Becue, Decmyn, Ozel, Mulliez, Sobier, Gobert, Decarne, Gravelin, le femme Cordonnier, Six, Butin, Vardonck, Dalhennes, Vansteen, Verbeist, Charles et Henri Hellez.

Tous seront poursuivis pour pillage, incendie, etc.

Wandels, Dhaine, les frères Baussart et Becue seront également à répondre de la tentative de meurtre commise contre MM. les abbés Delenghe, curés à Houplines (Saint-Cherles) et à Brusseo, et pour le vol avec effraction de l'église St-Charles.

Prières publiques. — Aujourd'hui, à midi, à l'église St Maurice, des prières publiques seront dites pour la France, à l'occasion de la rentrée des Chambres qui doit avoir lieu mardi prochain.

Les Cornéliens à Lille. — Pour la seconde fois, Lille aura le plaisir d'entendre et applaudir, deux buit jours, les *Cornéliens*. On n'a pas oublié avec quel succès ils interprétèrent, l'an dernier, ces deux pièrettes intéressantes : *Rival pour rire* et *Chez l'Avocat*. Les Cornéliens sont de vrais artistes ; ils se sont groupés pour l'art et le bien. Le nom qu'ils ont pris est tout un programme : c'est de la grande littérature qui voyage avec eux, des œuvres nobles et fortes, d'une émotion saine, qui font rire ou qui font pleurer, sans troubler jamais ni corrompre.

Ils nous donneront cette fois l'*Honneur et l'Argent*, de Ponsard. Cette comédie obtint, en 1854, le prix décerné par l'Etat à l'ouvrage dramatique qui « aurait de nature à servir à l'enseignement des classes laborieuses par la propagation d'idées simples et le spectacle des bons exemples ». Elle symbolise la lutte tragique, et plus actuelle que jamais, de l'honneur et de l'intérêt, en un style d'une vigueur poignante, en des scènes d'une ironie supérieure et sur lesquelles, par moments, semble passer le souffle même du grand Corneille.

Il y a au quatrième acte surtout, des situations et des dialogues qui sont dignes du grand tragique français : Georges, le héros principal, se voit presque amené, à force d'humiliations, d'avanies et d'outrages, à se repentir du bien qu'il a fait, et à maudire le genre humain dans une sorte de délire sauvage. Ce n'est plus de la comédie, c'est du drame, une scène inoubliable de pathétique et de tristesse.

Nous sommes sûrs de ne pas nous tromper en promettant aux Cornéliens une salle pleine, tour à tour souriante ou émue, car le rire et les larmes citeront dans l'œuvre de Ponsard. Chacun y trouvera à son goût et à ses préférences.

A vos poches contribuables. — Les déclarations relatives aux taxes de contributions sur les chiens, voitures et chevaux, vélocipèdes et appareils analogues, billards publics et privés, cercles, sociétés et lieux où se paient des cotisations doivent être faites au bureau des contributions de la Mairie avant le 15 janvier pour les chiens, chevaux et voitures ; avant le 31 pour le reste.

Les déclarations inexactes ou tardives entraînent le doublement de la taxe.

Pour les chiens, il y a lieu de remarquer que la perte d'un chien exige une déclaration spéciale ; si cette déclaration n'est pas faite on est obligé de payer la taxe.

Le Parjuré. — Les bureaux de la Mairie et de la Recette Municipale seront fermés lundi après-midi, 11 janvier, à l'occasion de la fête du Parjuré.

L'Union des Employés d'église, société de secours mutuels et de retraite, cotisation : 1 fr. par mois. — Le Conseil d'administration informe ses nombreux sociétaires que l'assemblée générale statutaire aura lieu la dimanche 17 janvier à six heures du soir, au siège, parvis St-Maurice et, Lille.

L'Egalité, Chambre syndicale des Ouvriers de filature de lin, jute, chanvre et étoupes et des ouvriers filtiers de Lille.

Mardi 12 janvier, à 8 h. du soir, dans la salle du *Nouveau-Lille*, assemblée générale.

Ordre du jour : Journée du 17 janvier, concert ; tombola ; présence de délégués étrangers ; enquête parlementaire du textile ; le travail libre ; résumé de la situation financière.

Présence indispensable.

Abus de confiance. — La police recherche activement Théophile Soenez, 47 ans, blanchisseur, rue Lafayette, 16.

MM. Desombre, mercier, rue de Tournai, 86, et Leloutre, négociant en nouveautés, lui avaient confié, le premier, pour 760 francs de marchandises, le second pour 75 francs.

Le blanchisseur indélicat, après avoir vendu pour son compte les tissus, a pris la fuite en emportant l'argent.

Les vols dans les cabarets inhabités. — Ça continue. Dans la nuit de vendredi à samedi, les cambrioleurs ont pénétré dans un estaminet inhabité, rue Maisence, 57, et ont raflé tout ce qu'ils ont pu trouver : tuyaux, mesures, verres, etc.

Les vols au camion. — Pendant que le domestique de M. Dansette, négociant, rue Jules-de-Vicq, 14, apporait une livraison chez un client, rue de Flers, des individus se sont emparés de trois bonbonnes de liqueur.

— Dans les mêmes circonstances, un vol de dix litres de byrrh a été commis rue du Plat, au préjudice de M. Blicq, livreur à Tourcoing.

Enfant imprudent. — Samedi après-midi, vers 2 h., Marceau Fauconnier, 10 ans, rue du Faubourg-de-Roubaix, cour Delcruix, était monté sur un camion de passage rue Vantroyen.

Le bambin en voulant descendre est tombé et s'est contusionné au front. Le docteur Druon lui a donné ses soins.

L'amour de la France. — Un expulsé, Charles Colmen, demeurant à Mouscron, s'est fait arrêter, samedi après-midi, par la sûreté de Lille.

Etat-Civil de Lille

Dragées et Baiton pour BAPTÊMES
5, rue du Priez, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

du 9 janvier

Naissances. — Lenoir Hélène, rue de Lannoy, 21. — Benin André, rue Esquermoise, 110. — Debatte Robert, rue des Jacobins, 39. — Soyez Hermance, cité Philanthropique, 26. — Vekemans Théodore, rue d'Iéna, 14. — Vandeputte Léonie, rue de Lannoy, cité Bacquet, 28. — Christiens Jean, rue Brûle-Maison, 2. — Chauvin Simonne, rue Hippolyte-Laurend, 8.

Décès. — Liabart Rose, 90 ans, veuve de Napoléon Decotignies, rue Vantroyen, 27. — Saint-Michel, Louise, 67 ans, veuve de Théodore Deroode, rue du Marché-aux-Bêtes, 5. — Turbiez Gustave, 34 ans, célibataire, rue Jeanne-d'Arc, 61. — Lengellière Nicolas, 52 ans, époux de Emma Neuet, rue Lafontaine, 17. — Eloi Simonne, 16 mois, rue de Gand, 96. — Ogiez Leure, 16 ans, célibataire, rue des Meuniers, 17. — Coppuyns Gaston, 2 ans, rue de l'Hôpital-Saint-Roch, 30. — Lemigre Paul, 7 mois, impasse Mourmant, 2. — Pringuet Adolphe, 29 ans, époux de Julie Veillant, rue de Paris, 120. — Bruyninckx Victor, 1 an, rue Guillaume Werners, 32. — Van Miegem François, 3 ans, rue Malzagran, 21. — Duriez Adelaïde, 83 ans, célibataire, quai de la Basse-Deûle, 101. — Roch Marcel, 3 jours, rue Saint-Nicolas, 21. — Cornu Julienne, 16 ans 1/2, célibataire, rue du Port, 58.

LUMINOL Savon pour les laines, le linge, les flanelles et le ménage.

Saint-André-lez-Lille. — Une montre en or attachée à une chaîne en acier a été perdue pendant le parcours de la rue de l'Amiral-Courbet à la Mairie.

Prière de la rapporter contre bonne récompense, à M. Desprez, garde-champêtre à Saint-André.

MARQUETTE-LEZ-LILLE. — **Placé.** — Les dévaliseurs de poulaillers ont continué dans la nuit de vendredi à samedi, leurs opérations commencées la nuit précédente. Mais ils ont été moins heureux car l'un d'eux a été pincé.

Vers 1 h. 1/2 du matin, M. J.-B. Lemey entendant du bruit dans sa cour, se leva et aperçut trois individus occupés à le débarrasser de ses poules et de ses pigeons. Surpris dans leur travail, les malandrins filèrent mais Lemay, sans prendre le temps de se chaussez se mit à leur poursuite avec plusieurs voisins éveillés à son appel.

Ils parvinrent à rejoindre l'un des voleurs et le cundusirent sur le champ au « violon » municipal avec l'aide du garde Toursel.

Cet individu a déclaré s'appeler Léon Deléluse, 16 ans, de Deuléinont.

Ses deux complices n'ont pu être rejoints.

LA MADELEINE. — Du 5 au 9. — Naissance : Hector Dulhu, rue Jacques-Lefebvre, cour Ste-Thérèse, 15.

Décès : Sidonie Bouche, 3 m. 1/2, rue de Lille, 134. — Sophie Eycembout, 51 ans, rue Jeanne-Maillotts, 27.

Publications du 10 : Jules Leclercq, domestique, et Jeanne Defer, servante. — Clément Dégreville, tambour-major au 43e de ligne, à Lille, et Emilie Cotaignie, sans profession à La Madeleine. — Jules Grenu, employé à La Madeleine, et Célinie Lecourt, sans profession, à Marquette.

QUESNOY-SUR-DEULE. — Du 9 janvier. — Promesses de mariages entre Jean-Baptiste Vanwildermerch, 25 ans, coupeur de paille à Quesnoy-sur-Deûle et Marie Debusschère, 21 ans, journalière à Verlinghem. — Jean-Baptiste Desrumeux, 26 ans, garçon boulanger à Quesnoy-sur-Deûle et Palmyre Hacquart, 23 ans, journalière à Lompret.

Naissance : Yvonnette Rogier, rue de Verlinghem.

Décès : Léon Descamps, 54 ans, époux de Amélie Caudry, receveur de contributions indirectes, rue de Warneton.

COMINES. — Du 8 janvier. — Naissance : Godefroidt Edmond, section du Vieil-Dieu.

Décès : Laton Vital, 71 ans, à l'Hospice.

BAUVIN. — **Une page d'histoire locale.** — On nous écrit :

Autrefois, M. Botelle était maire et, à l'occasion du renouvellement de l'année il recevait les sociétés de la commune chez lui ; il leur offrait quelques bonnes bouteilles du vin *qu'il avait pays de sa poche.*

Aujourd'hui, M. Roussella est maire et, à l'occasion du renouvellement de l'année il reçoit les sociétés de la commune à la Mairie ; il leur offre du vin pétillant et mousseux *qu'il paiera avec l'argent de tous.*

Ça finit par coûter cher, l'administration de S. M. Roussella 1er.

LA BASSÉE. — **Justice de paix.** — M. Damiens, juge de paix est nommé juge de paix de Bapaume.

M. Pillot, juge de paix de Dommartin, est nommé juge de paix de La Bassée.

Grave accident de chemin de fer
ENTRE DON ET ANNŒULLIN

Le sieur Fortuné Herbaut-Dubamel, 45 ans, chauffeur aux mines de Meurchin, a été tamponné et tué, vendredi soir, par un train sur la ligne de Don à Annœullin.

Il était descendu au Marais par le train de 7 h. 20 et revenait à son domicile aux Corons en passant sur la voie qui n'est pas clôturée comme le font presque tous les ouvriers se rendant à la belte. On croit qu'il a été surpris par le train venant de Don à 7 h. 40 auquel il tournait le dos.

Le malheureux était marié et père de 9 enfants ; il était très estimé.

Son corps a été transporté à son domicile à Annœullin.

Une enquête est ouverte pour rechercher les circonstances de ce terrible accident.

SAVON DU CONGO *Se méfier des contrefaçons*

ANNAPPES. — **Un mari violent.** — Au hameau du Jambou, habitent les époux Leclercq. Le mari, Camille Leclercq, 30 ans, ouvrier agricole, originaire de Bourghelles, s'adonne à la boisson. Il a épousé, il y a huit ans, Philomène Scarlésse, 25 ans, native de Bachy. Ils ont trois fillettes, âgées de quatre et de deux ans, et la dernière de deux mois.

Des scènes violentes se produisaient depuis longtemps dans ce ménage. Jeudi soir rentrant ivre, Leclercq chercha querelle à sa femme et la frappa avec un rasoir qu'il tenait à la main.

La malheureuse, ayant voulu parer le coup, reçut une forte estafila à la main droite, et se réfugia chez un voisin.

La blessure n'est pas grave.

Leclercq sera poursuivi pour coups et blessures.

Demander à la CROIX DU NORD, *15, rue d'Angleterre, Lille, les catalogues des Publications, Images, Phonographes, et de la Maison de la Bonne Presse.*

ROUBAIX

LE DIMANCHE A ROUBAIX

10 Janvier 1904

— Société Saint-François-Régis. — De 11 h. à midi, rue Saint-Antoine, 74.

— Bibliothèque pour tous. — De 11 h. 1/4 à 12 h. 1/2, Grande-Rue, 84.

— Secrétariats du Peuple. — De 11 h. 1/2 à 1 h., Grande-Rue, 84 ; rue de Lannoy, 202 ; rue Descartes, 71 ; de 9 h. à 10 h. et de 11 h. à midi, rue de France, 147.

— Bibliothèque de la « Fédération de la Jeunesse catholique ». — De 11 h. 1/2 à midi 3/4, 84, Grande-Rue.

— Caisse d'Epargne, 5, rue du Château, pour les dépôts de 9 à 11 h. ; pour les remboursements à 11 h. 1/2.

— Caisse d'Epargne postale. — A tous les bureaux de poste jusqu'à midi.

— A la Mairie. — Le bureau de l'état-civil est ouvert jusqu'à midi ; consultations judiciaires gratuites de 9 h. à midi (entrée par la Grand'-Place), bureau de renseignements de 10 heures à midi, au deuxième étage, (entrée par la rue Neuve, 3), pour délivrer les pièces signées et non retirées pendant le temps convenable ; recevoir les pièces à soumettre à la signature du Maire ; établir des feuilles de renseignements pour secours aux familles des réservistes, certificats de vie, d'indigence, de bonnes vie et mœurs, etc. et pour l'assistance du service médical ; recevoir les demandes, verbales et écrites, d'assistance judiciaire et rédiger les déclarations d'insuffisance de ressources ; en temps opportun, recevoir les déclarations relatives à l'inscription et à la radiation des électeurs ; renseigner les intéressés sur les formalités à remplir pour obtenir la naturalisation ; indiquer les autorités susceptibles d'accorder des secours, pensions, permissions, récompenses, faveurs, etc.

— Institut populaire de l'Epeule. — A 4 h. 1/2, rue Descartes, 71, conférence de M. Delépine sur l'*Origine des centres industriels*. Cette conférence sera accompagnée d'un concert.

— Syndicat des Vrais-Travailleurs de l'Industrie Textile. — A midi, café du Demi-Cercle, place Notre-Dame, réunion du Conseil syndical, ordre du jour : Affaires courantes.

EN DEUX ANNÉES...

Quand les collectivistes détenaient le pouvoir communal, ils « boycottaient » avec plaisir leurs adversaires. C'est ainsi qu'ils avaient exclu de la cure d'air de Saint-Pol, tous les petits Roubaisiens qui fréquentaient l'école catholique.

Cette faveur d'aller passer un mois au bord de la mer, était réservée uniquement aux enfants des écoles communales, français ou *étrangers*.

Les collectivistes « boycottaient » donc les familles ouvrières dans la personne de leurs enfants, en haine de leur religion.

C'était odieux et lâche.

Pendant près de dix ans, nous avons dénoncé cette injustice et cette inégalité. Car l'envoi d'enfants au Sanatorium de Saint-Pol, comme plusieurs autres « œuvres socialistes », n'était au fond qu'une réclame électorale très habile, inventée par les collectivistes.

Si réellement, ils avaient eu l'intention de faire œuvre humanitaire, ils en auraient fait profiter tous les enfants de Roubaix.

Cette situation évidemment n'a pas duré avec la nouvelle administration. Il y avait là

Une Injustice à réparer

Aussi, au mois d'avril 1902, quand il s'est agi d'envoyer au Sanatorium des enfants malades ou chétifs, l'Administration municipale décida que, désormais, « tous les enfants indigents et Français, et domiciliés à Roubaix, seraient appelés à bénéficier du séjour au bord de la mer. »

C'était rétablir l'équité violée jusqu'ici et abolir un privilège exorbitant.

Cette décision de l'administration municipale a été approuvée par tous ceux qui demandent pour tout le monde la liberté et le droit commun.

JEHAN DES VIGNES.

L'enquête parlementaire
SUR L'INDUSTRIE TEXTILE

Ce que font les collectivistes de la « Paix », de Roubaix

Le journal officiel des guesdistes, à Roubaix, publie cet appel que nous donnons à titre de document :

Aux ouvriers du Textile

Lors de la récente grève des ouvriers tisseurs et fileurs d'Armentières, qui révéla au pays tout entier la misère affreuse et la situation précaire des ouvriers et ouvrières de l'industrie textile, l'une de celles où les salaires sont les plus bas, la Chambre des députés, à la suite d'une interpellation, nommait une Commission parlementaire chargée d'enquêter sur tout ce qui concerne notre industrie.

Le syndicat textile de Roubaix, comme toutes les autres organisations ouvrières, sera appelé à déposer devant cette commission d'enquête, sur les conditions de votre sala